



## FICHE DE POSTE

POSTE	<b>DIRECTEUR DES PREVISIONS ET DES RECHERCHES METEOROLOGIQUES</b>
-------	---

<b>MISSION</b>
Contribue à la définition de la stratégie du Ministère dans le domaine des prévisions et des recherches météorologiques et a pour mission de conduire celle-ci à court, moyen et long terme, conformément aux objectifs fixés.

<b>DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS</b>
<p><b>D'ordre général :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Planifier, suivre et veiller à la réalisation des objectifs assignés à la Direction des Prévisions et des Recherches Météorologiques (DPRM) ;</li><li>- Animer ses collaborateurs autour desdits objectifs ;</li><li>- Procéder à l'élaboration et à la mise en place des procédures de travail ;</li><li>- Gérer et évaluer les compétences en ressources humaines affectées à la DPRM conformément aux délégations de signature et de pouvoirs qui lui sont attribuées.</li></ul> <p><b>Spécifiques au Poste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer les activités relatives aux informations et aux prévisions météorologiques nécessaires pour satisfaire les besoins des usagers au niveau national ;</li><li>- Assurer les échanges internationaux de données météorologiques en application des accords ratifiés par le Royaume du Maroc ;</li><li>- Réaliser les études et les recherches dans le domaine de la météorologie ;</li><li>- Veiller à développer les systèmes d'information dans le domaine de la météorologie.</li></ul>

## CONDITIONS D'ELIGIBILITE

**Le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou équivalent et doit justifier de :**

- Une ancienneté de 10 ans dans une société (pour les candidats émanant du secteur privé ou d'un établissement public) ou du grade d'ingénieur en chef (pour les candidats émanant de l'Administration) ;
- Une expérience (ou d'un savoir reconnu) dans la gestion des grands projets notamment dans le domaine de la météorologie ;
- Une parfaite connaissance du fonctionnement de l'Administration et de la gestion des affaires publiques ;
- Pour les candidats émanant de l'Administration, avoir exercé un poste de responsabilité au moins du niveau de chef de division ou équivalent pour une période d'au moins 5 ans.